

Je connais les modes de transmission des hépatites

Le site du Docteur Nassim HOJEIJ

Adresse du site : www.docvadis.fr/nassim-hojeij



Validé par

le Comité Scientifique Infectiologie

Selon le type d'hépatite, le mode de contamination est différent. Bien connaître les modes de contagion, c'est l'assurance de mieux se protéger.

Les hépatites sont-elles sexuellement transmissibles ?

Seule l'hépatite B est considérée comme une infection sexuellement transmissible.

L'infection à VHD, l'hépatite D, peut se faire de façon simultanée ou successive à l'infection par le VHB. Sa transmission est voisine de celle du VHB. La transmission du VHD par la salive reste, comme pour le VHB très controversée. Dans de rares cas, les virus de l'hépatite A et de l'hépatite C peuvent se transmettre lors de l'acte sexuel. Pour le virus de l'hépatite C, cette transmission se fait seulement au cours de pratiques sexuelles traumatiques (rapports avec extériorisation de sang), notamment anales. La transmission du virus de l'hépatite C par voie sexuelle est apparue comme suffisamment exceptionnelle pour ne pas justifier l'usage d'un préservatif pour un couple régulier dont l'un des partenaires est séropositif en dehors de la présence de lésions génitales ou de rapports pendant les règles.

Je voudrais me faire tatouer, y a-t-il un risque ?

Ce risque existe si votre tatoueur ne respecte pas des règles d'hygiène strictes. Assurez-vous lors du tatouage qu'il respecte bien les règles suivantes :

- Lavage antiseptique de ses mains
- Préparation antiseptique de la peau
- Nettoyage et désinfection de l'espace de travail

- Stérilisation du matériel qui n'est pas à usage unique
- Utilisation de matériel à usage unique (gants, aiguilles, encres)

Peut-on contracter une hépatite avec la nourriture ?

OUI. C'est le cas des hépatites A et E qui sont généralement transmises avec des aliments ou de l'eau souillés. Ce type de contamination se retrouve généralement dans les pays en voie de développement. Lors de vos voyages renseignez-vous sur les zones de contamination : il existe un vaccin pour l'hépatite A mais pas pour la E. Vous devez vous faire vacciner contre l'hépatite A si vous voyagez dans une zone à bas niveau d'hygiène.

J'ai une hépatite, puis-je envisager une grossesse ?

Si vous avez une hépatite B, sachez que la transmission de la mère à l'enfant est extrêmement fréquente. Cette transmission expose alors votre bébé à un risque d'hépatite chronique. Pour éviter ce risque un test de dépistage est effectué pour toute femme enceinte avant le 3eme trimestre. Si le test est positif, dès sa naissance, votre bébé bénéficiera d'une prise en charge adaptée (sérovaccination). Si vous avez une hépatite C, le risque de transmission est peu courant (3 % environ) mais possible. C'est pourquoi on recommande aux femmes souhaitant avoir un enfant d'être traitées avant la grossesse. Lorsque le bébé est contaminé, il guérit parfois spontanément.

Mon mari à une hépatite et je suis enceinte, peut-il contaminer notre bébé ?

Si votre mari est porteur d'une hépatite C ou B il ne peut pas la transmettre directement à votre bébé ; la contamination se fera par votre intermédiaire si vous aussi vous êtes infectée. Dans un couple, si l'une des deux personnes est infectée par le virus de l'hépatite B, la vaccination est indispensable pour protéger le partenaire sain. Le bébé d'une mère vaccinée contre l'hépatite B ne court aucun risque de contamination.

Il existe un vaccin pour l'hépatite A et B qui permet de se protéger efficacement contre ces infections.